

# *Randonnées pédestres*

## **AUTOUR DE BELLEGARDE**





## Les règles de randonnée

L'Office de Tourisme Gâtinais Sud est actif depuis sa création dans le développement durable et s'engage dans une démarche de sensibilisation. C'est pourquoi nous vous rappelons quelques règles simples à adopter lors de vos randonnées.

### RESTER SUR LES SENTIERS DE RANDONNÉE

Nombreuses sont les motivations à sortir des sentiers mais rappelons qu'en restant dessus, vous évitez de piétiner les différentes espèces de plantes et de participer à l'érosion précoce du terrain.

### GÉRER SES DÉCHETS EN RANDONNÉE

Afin de préserver votre territoire de pratique, tout ce que vous apportez doit repartir avec vous ! Mettez sur des pochettes ou sacs ultra light et compacts pour ramener vos déchets.

### PRATIQUER UNE CUEILLETTE RESPONSABLE EN RANDONNÉE

Il est interdit de ramasser les espèces protégées. Pour les autres espèces, il faut rester raisonnable, les randonneurs suivants apprécieront de profiter des paysages en fleurs... Concernant les champignons, l'ONF rappelle qu'il est toléré de les ramasser pour la consommation familiale mais que le commerce est interdit. Seuls les fruits tombés à terre peuvent être ramassés.

### INTERDICTION D'ALLUMER UN FEU EN FORÊT ET DE JETER DES MÉGOTS

### NE PAS TOUCHER OU NOURRIR LES ANIMAUX EN RANDONNÉE

Certains animaux peuvent paraître peu farouches ou abandonnés s'ils sont jeunes. Mais en les touchant vous risquez d'altérer leur odeur et encourez le risque qu'ils soient ensuite rejetés par leurs parents. En nourrissant la faune sauvage, vous modifiez son comportement naturel et risquez de la rendre dépendante voire de créer des comportements agressifs à l'égard des humains. La faune sauvage doit seulement être observée pour rester à son état « sauvage ».

### RESPECTER LES AUTRES PRATIQUANTS

VTT, promeneurs à cheval, chasseurs, pêcheurs, randonneurs... Nous cohabitons tous sur les sentiers. Évitions de faire trop de bruit et restons cordiaux pour laisser chacun profiter de la nature.

### TENIR LES CHIENS EN LAISSE

Afin de ne pas risquer de blesser certaines espèces ou perturber leurs cycles de reproduction, il est recommandé de tenir les chiens en laisse.

# SOMMAIRE

RANDONNÉE	VILLE	Km	Page
Espace naturel sensible du Gué des Cens	Vieilles-Maisons sur Joudry	364 m	<b>3</b>
Espace naturel sensible La Noue Mazone	Châtenoy - Coudroy	4.5 km	<b>4</b>
A9 PR de l'Etang communal	Châtenoy	3.2 km	<b>6</b>
Promenade des arbres remarquables	Nesploy	7.5 km	<b>7</b>
la Forêt	Beauchamps-sur-Huillard	7.8 km	<b>8</b>
A8 PR de la Jalousie	Châtenoy	8 km	<b>9</b>
Sentier de la Rose	Bellegarde - Quiers-sur-Bezonde	8 km	<b>10</b>
La Plaine	Beauchamps-sur-Huillard	12.5 km	<b>12</b>
A7 PR des Bruyères	Châtenoy	13 km	<b>13</b>
E18 PR de Grignon	Vieilles-Maisons sur Joudry	13 km	<b>14</b>
A6 PR La Noue Mazone	Châtenoy	21 km	<b>16</b>

**Scannez et accédez  
aux circuits de  
randonnées de pays**

---- LÉGENDE ----	
	<b>Restaurant</b>
	<b>Bar</b>
	<b>Aire de pique-nique</b>
	<b>Commerce alimentaire</b>
	<b>Commerce multiservice</b>
	<b>Office de Tourisme</b>



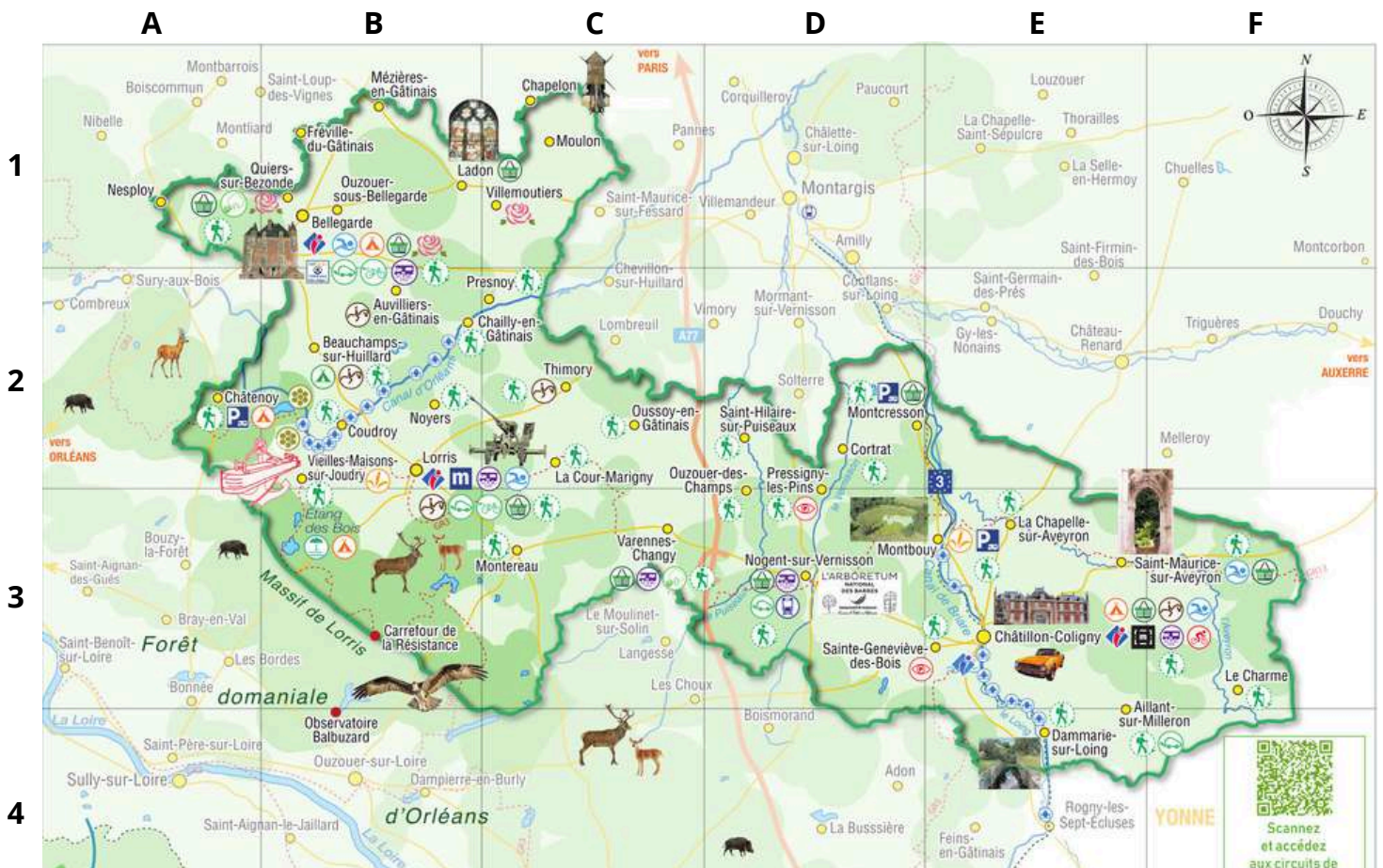
# Département du LOIRET (45)

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - CANAUX ET FORÊTS EN GÂTINAIS -



---- le Loiret ----

---- carte touristique du territoire ----



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CANAUX ET FORÊTS EN GÂTINAIS

# VIEILLES-MAISONS-SUR-JOUDRY - B2

## ESPACE NATUREL SENSIBLE DU GUÉ DES CENS

	GR	GRdP	PR
Suite du sentier			
Tournant			
Erreur de parcours			



Au départ de  
Vieilles-Maisons/J.,  
lieu-dit La Folie

Distance : 364 m

Durée : 1/2h



### 1. La Folie - Vieilles-Maisons-sur-Joudry

Après avoir laissé la voiture au niveau du parking, traverser la route et rejoindre le début du cheminement le long de l'étang du Gué des Cens.

### 2. Vieilles-Maisons-sur-Joudry

Une passerelle a été installée à l'entrée du cheminement afin de protéger la prairie humide. Une prairie humide est une prairie dont le sol est temporairement gorgé d'eau dans l'année. Cette durée d'engorgement et la qualité du sol, définissent la composition floristique de la prairie, qui peut être très riche. La richesse floristique des prairies humides s'accompagne d'une grande richesse faunistique. Elles peuvent abriter des amphibiens, de petits mammifères, des oiseaux et des insectes, dont des espèces menacées et protégées. Outre une forte biodiversité, les prairies humides permettent d'accueillir et d'atténuer les crues, et donc de prévenir les inondations, mais aussi de filtrer et d'épurer l'eau. Elles offrent aussi un paysage fleuri des plus agréables.

### 3. Vieilles-Maisons-sur-Joudry

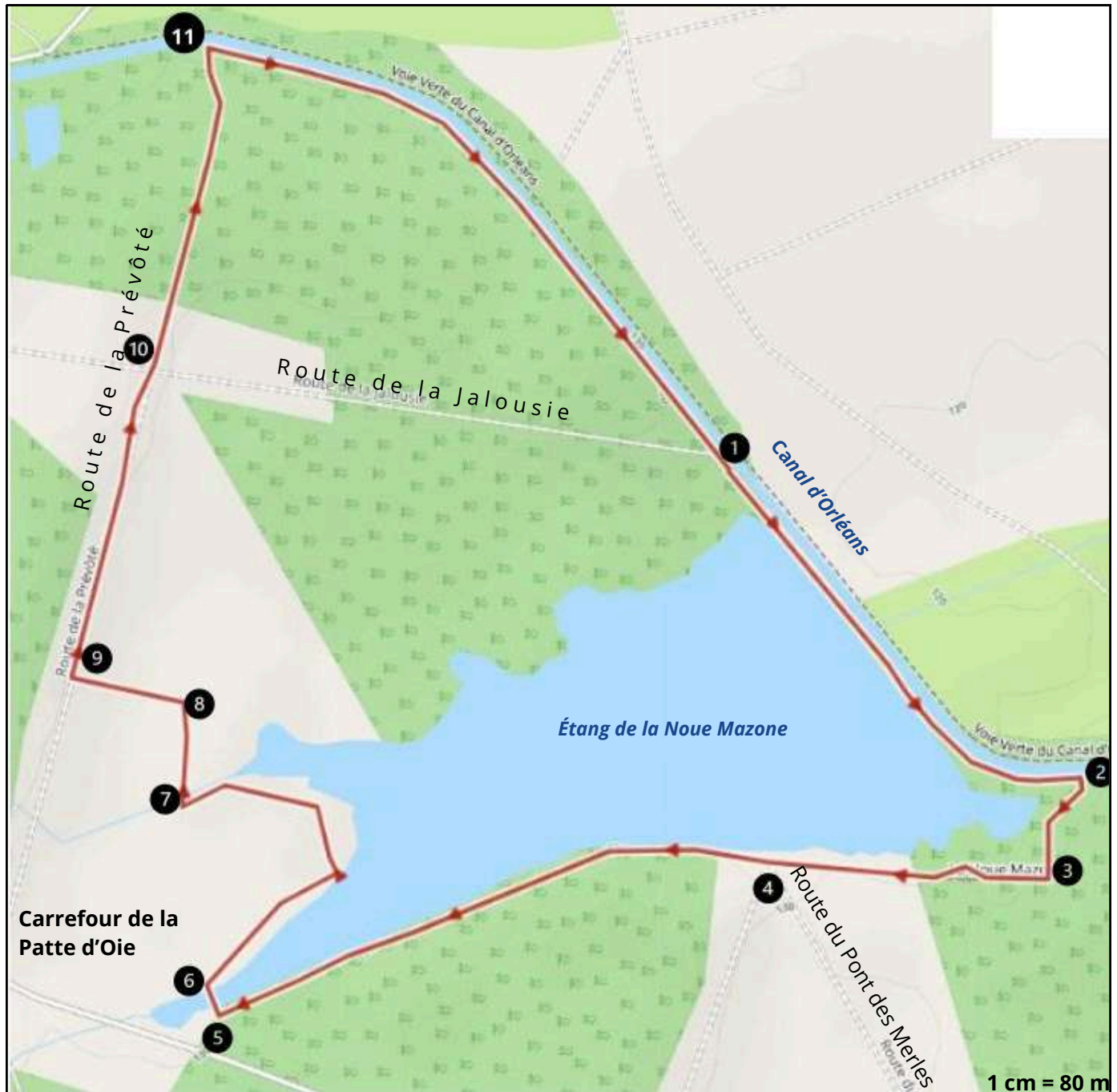
Continuer sur le cheminement. Plusieurs petits pontons ont été installés pour franchir les zones humides. De nombreux oiseaux sont présents.

### 4. Vieilles-Maisons-sur-Joudry

À l'extrémité du cheminement, admirer la vue à l'étang du Gué des Cens. Le reste du site n'est pas accessible au public, pour favoriser la biodiversité, des zones de quiétudes ont été mises en place.

# CHÂTENROY - COUDROY - A2

## ESPACE NATUREL SENSIBLE LA NOUE MAZONE



	GR	GRdP	PR
Suite du sentier			
Tournant			
Erreur de parcours			



Au départ de Châtenoy,  
lieu-dit La Jalousie

Distance : 4.5 km

Durée : 2h30



## **1. Châtenoy**

Parking, Route de la Jalousie, après l'Étang de la Noue Mazone. Le parking vous permet de laisser votre véhicule et de débiter votre parcours. Le circuit est fléché. S'engager sur la digue à pied. Vous avez le canal d'Orléans sur votre gauche et l'Étang de la Noue Mazone sur votre droite.

## **2. Coudroy**

À la roselière, à l'extrémité de l'étang, tourner à droite. Suivre un chemin forestier avec l'étang à gauche.

## **3. Coudroy**

Sous-Bois - Le chemin tourne vers la droite. Poursuivre sur le cheminement avec plusieurs petits pontons à traverser.

## **4. Route du Pont des Merles - Vieilles-Maisons-sur-Joudry**

Continuer tout droit sur le cheminement pour rejoindre le GR venant de gauche pour longer l'étang à droite.

## **5. Coudroy**

Au bout du chemin, emprunter la passerelle. La passerelle a été mise en place au niveau de la queue d'étang afin de protéger la zone humide. Les zones humides sont riches au niveau faunistique et floristique. On y trouve de nombreuses espèces d'insectes, de batraciens et de micro-mammifères.

## **6. Châtenoy**

A l'extrémité de la passerelle, bifurquer à droite pour longer l'Étang de la Noue Mazone à droite. Continuer sur le cheminement en sous-bois. Il fait un virage vers la gauche.

## **7. Châtenoy**

À la seconde queue d'étang, poursuivre sur le cheminement dans le sous-bois à droite.

## **8. Châtenoy**

Poursuivre le cheminement vers la gauche.

## **9. Route de la Prévôté - Châtenoy**

Emprunter le grand chemin forestier sur la droite, Route de la Prévôté jusqu'au croisement.

## **10. Route de la Prévôté - Châtenoy**

Au croisement, continuer tout droit sur le chemin de la route de la Prévôté. En cas de zone fortement boueuse, tourner à droite Route de la Jalousie au lieu d'aller tout droit pour rejoindre l'étang de la Noue Mazone. A l'angle, vous voyez une mare forestière. Les mares jouent un rôle essentiel dans l'écosystème. Elles abritent de nombreux amphibiens.

## **11. Châtenoy**

Arrivée sur le canal, retrouver les berges du canal d'Orléans en montant les marches. Tourner vers la droite pour rejoindre le parking.

# CHÂTENNOY - A2

## A9 PR DE L'ÉTANG COMMUNAL

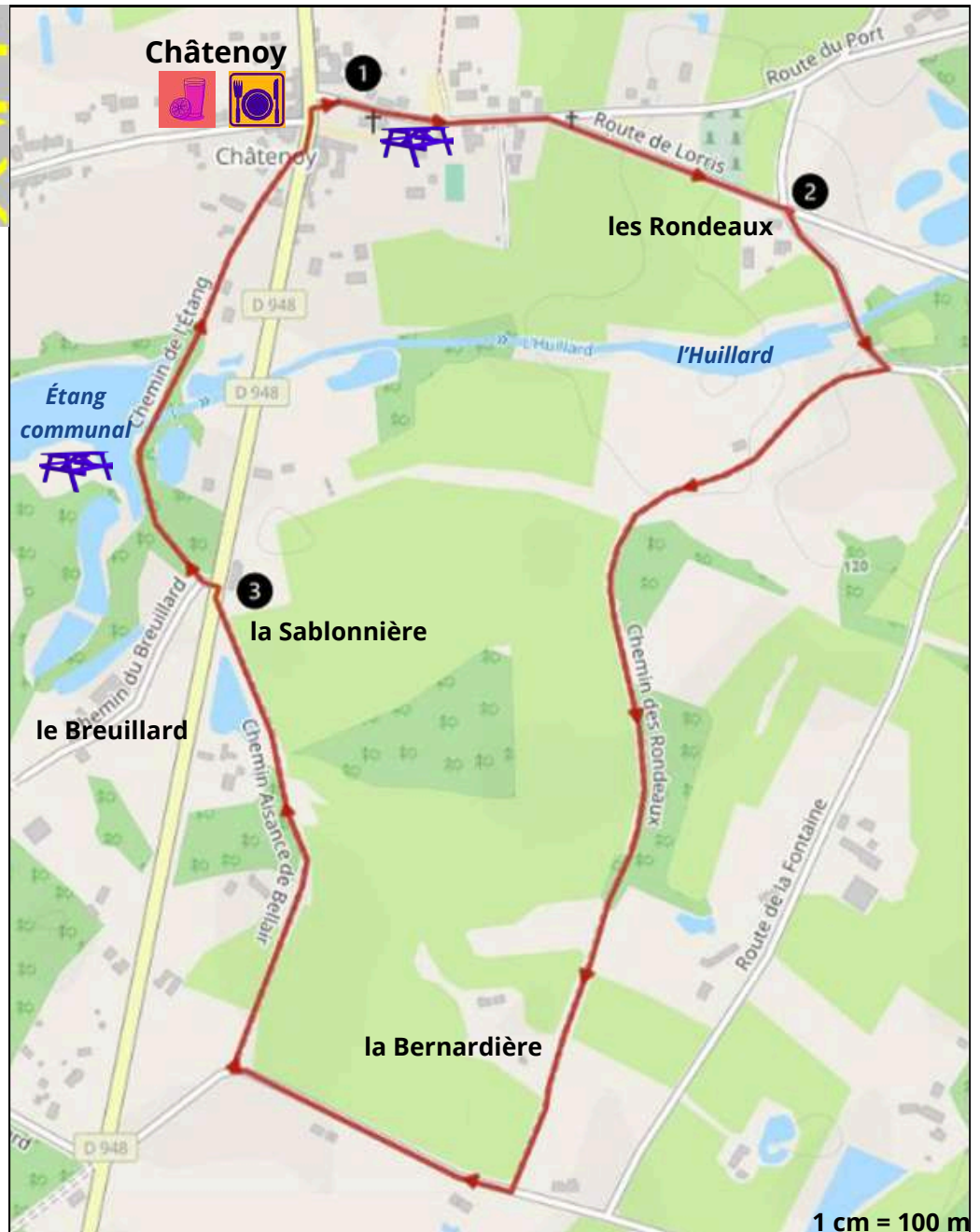
	GR	GRdP	PR
Suite du sentier			
Tournant			
Erreur de parcours			



Au départ de  
Châtenoy,  
parking de l'église

Distance : 3.2 km

Durée : 45 min



### 1. Route de Lorris - Châtenoy

Parking et départ Place de l'église. Prendre la direction de l'étang de la Noue Mazone jusqu'au cimetière. Après celui-ci, prendre à droite la route de la Fontaine, bifurquer à droite sur le chemin des Rondeaux.

### 2. Route de la Fontaine - Châtenoy

À la petite route, tourner à droite. À la balise "priorité", quitter la route pour prendre à droite un chemin herbeux.

### 3. Route de Sully - Châtenoy

Traverser la D 948, prendre le chemin qui passe devant l'étang communal et continuer jusqu'au bourg.

# NESPLOY - A1

## PROMENADE DES ARBRES REMARQUABLES

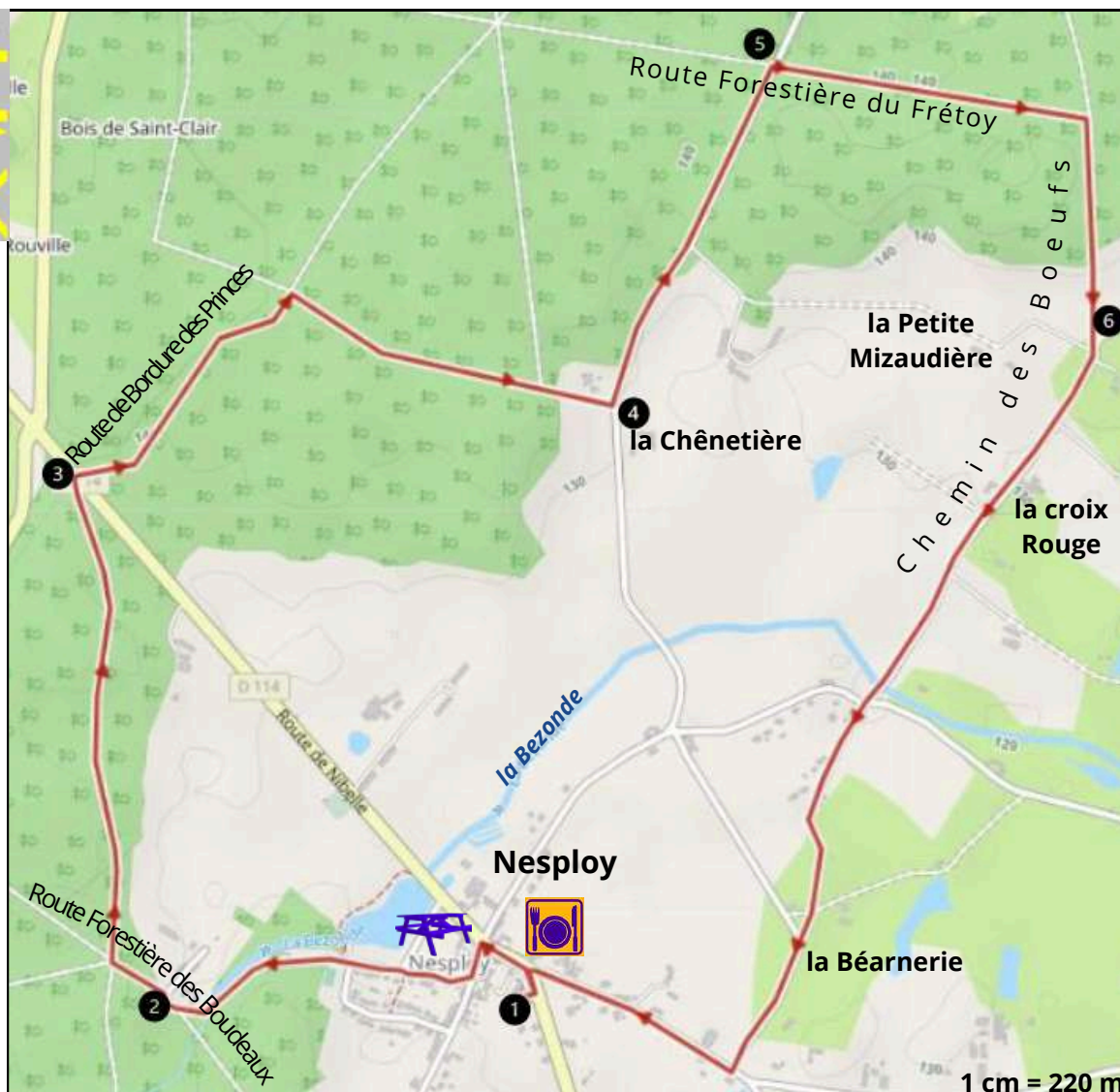
	GR	GRdP	PR
Suite du sentier			
Tournant			
Erreur de parcours			



Au départ de  
Nesploy,  
parking du Bourg

Distance : 7.5 km

Durée : 1h15



### 1. Route de Sully - Nesploy

Départ Route de Sully - Continuer sur la rue de la mairie puis tourner à gauche sur la route de Sury-aux-Bois et prendre à droite sur la rue des Boudeaux.

### 2. Rue des Boudeaux - Nesploy

Prendre à gauche sur le chemin et continuer tout droit jusqu'à atteindre une intersection. Ensuite, tourner à droite jusqu'à atteindre la route de Nibelle.

### 3. Route de Bordure des Princes - Nesploy

Prendre le chemin face à la route de Nibelle et le suivre jusqu'à atteindre une intersection. Ensuite, tourner à droite et suivre le chemin jusqu'à atteindre la route de Boiscommun.

### 4. Route de Boiscommun - Nesploy

Tourner à gauche sur la route de Boiscommun.

### 5. Boiscommun (45340)

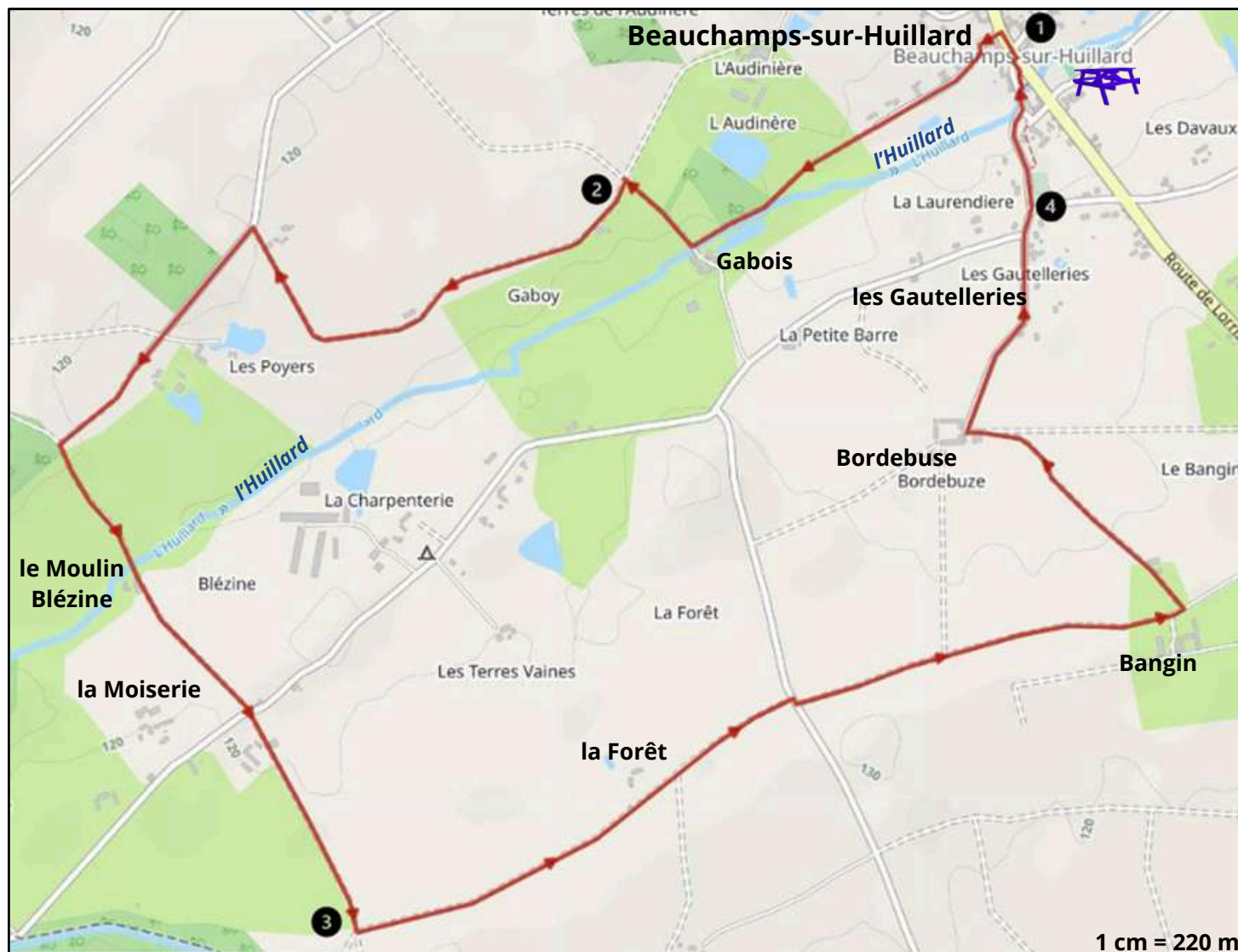
Prendre à droite sur le chemin puis tourner à droite au niveau de l'intersection et continuer tout droit jusqu'à atteindre la route de Montliard.

### 6. Chemin des Mizaudières - Nesploy

Prendre la route de Montliard puis continuer sur le chemin des Bœufs jusqu'à atteindre la route de Bellegarde. Ensuite poursuivre tout droit jusqu'au point d'arrivée.

# BEAUCHAMPS-SUR-HUILLARD - B2

## LA FORÊT



Circuit pédestre «La Forêt» 7,8 km



Au départ de  
Beauchamps/H.,  
Place Perrin

Distance : 7.8 km  
Durée : 1h15

### 1. Place Perrin - Beauchamps-sur-Huillard

Parking et départ "place Perrin" de Beauchamps-sur-Huillard. Prendre à gauche direction Bellegarde, le long de la D 44, tourner à gauche Chemin de Gabois, jusqu'au prochain croisement qui mène au lieu-dit Gabois.

### 2. Chemin de l'Audinière - Beauchamps-sur-Huillard

Prendre à gauche et première à gauche le chemin de l'Audinière, jusqu'au Chemin des Poyers. Tourner à gauche et deuxième à gauche Chemin des Blézine, traverser la Route de Châtenoy et continuer sur le chemin en face.

### 3. Chemin de Blézine - Beauchamps-sur-Huillard

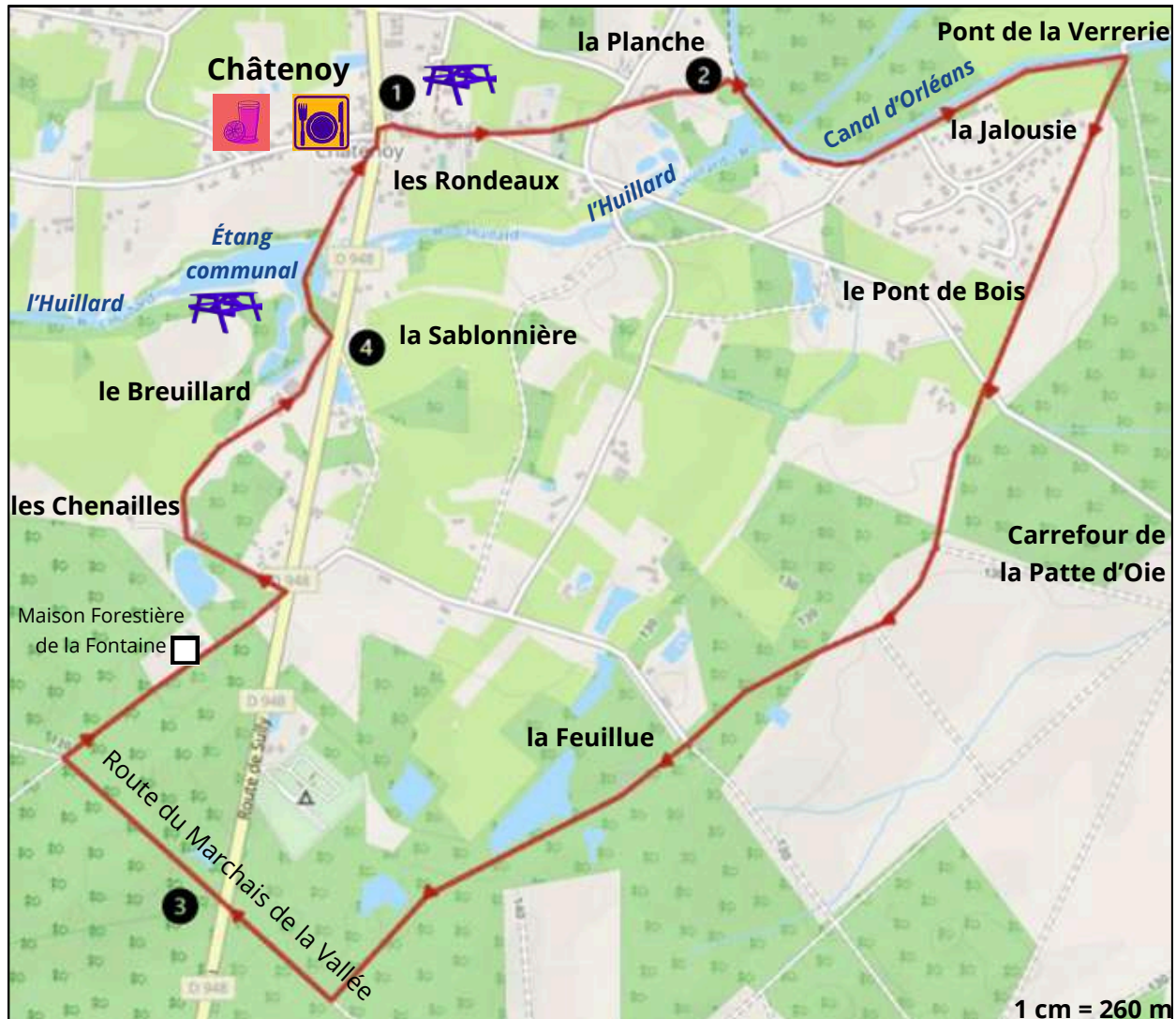
Prendre le deuxième chemin à gauche et continuer jusqu'à la route goudronnée. La traverser et prendre le chemin en face jusqu'au Bangin. Prendre à gauche chemin du Bangin puis à droite chemin de Bordebuse jusqu'à la route de Châtenoy.

### 4. Chemin Creux - Beauchamps-sur-Huillard

Rejoindre le bourg par le Chemin Creux jusqu'à la place Perrin.

# CHÂTENNOY - A2

## A8 PR DE LA JALOUSIE



	GR	GRdP	PR
Suite du sentier			
Tournant			
Erreur de parcours			



Au départ de Châtenoy,  
parking place de l'église

Distance : 8 km

Durée : 1h55



### 1. Route de Lorris - Châtenoy

Parking et départ Place de l'église. Prendre la direction de l'Étang de la Noue Mazone.

À la sortie du bourg, continuer sur la route du Port, laisser la route des Collets sur votre gauche et continuer jusqu'au canal.

### 2. Route du Port - Châtenoy

Au canal, rejoindre le Pont de la Verrerie et tourner à droite sur l'ancien chemin de Saint-Benoît.

Suivre le tracé du GR 3 qui pénètre en forêt domaniale.

### 3. Route de Sully - Châtenoy

Traverser la D 948 et continuer sur la route du Marchais de la Vallée. Au chemin empierré, tourner à droite puis à la D 948 prendre tout de suite à gauche le chemin du Breuillard.

### 4. Route de Sully - Châtenoy

À gauche, continuer sur le chemin passant devant l'étang communal et rejoindre le bourg.

# BELLEGARDE | QUIERS-SUR-BEZONDE - B1

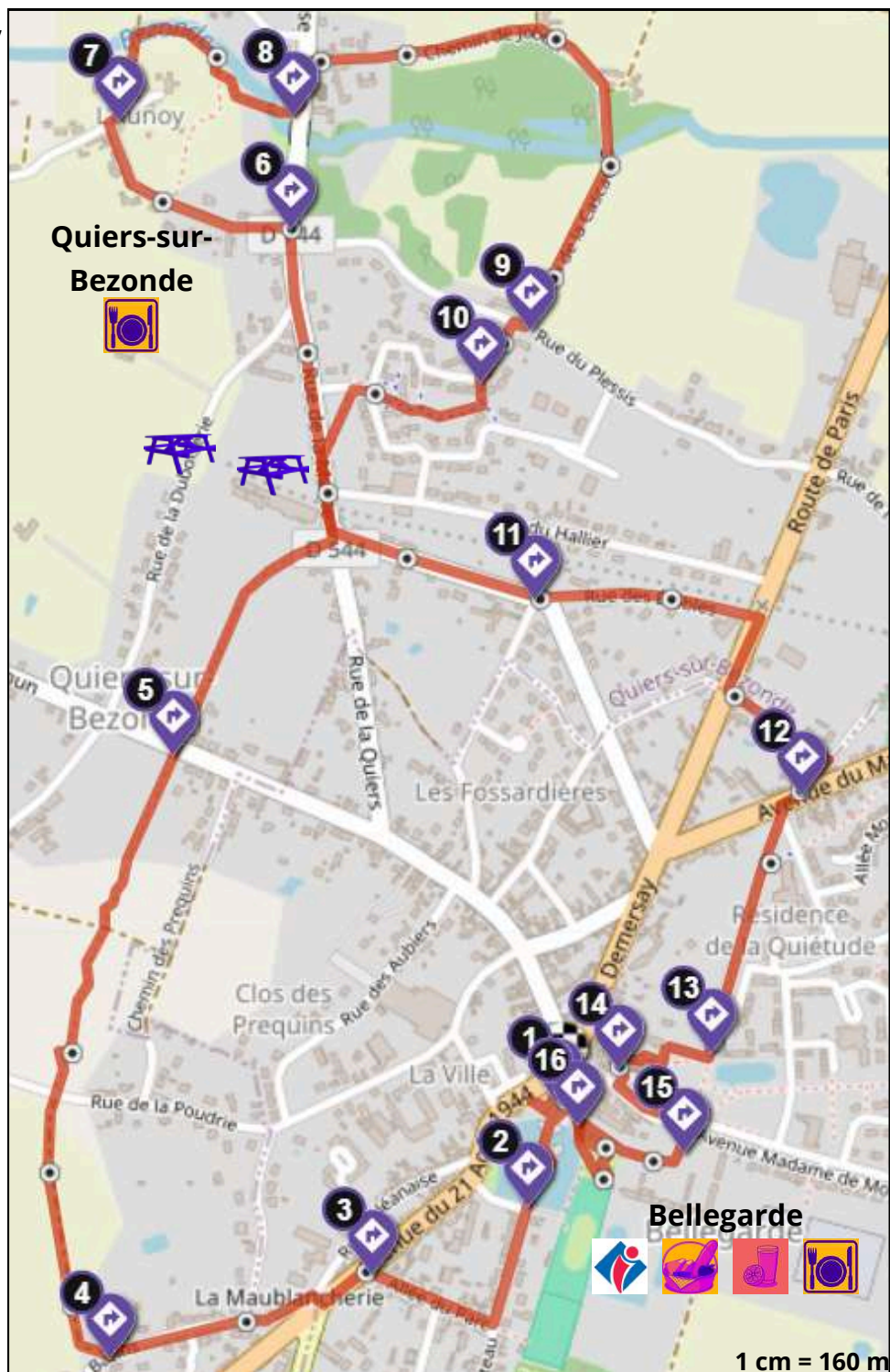
## SENTIER DE LA ROSE



Au départ de Bellegarde,  
parking place de la  
mairie

Distance : 8 km

Durée : 2h



### 1. Place Charles Desvergnès - Bellegarde

Parking et départ cour d'Antin (cour du château). Vous pouvez retirer le dépliant "Au fil du sentier de la rose", à l'Office de Tourisme Gâtinais Sud qui permet de suivre la numérotation des pupitres qui jalonnent le parcours (numéros indiqués entre parenthèse).

Face au bâtiment de la mairie, prendre à gauche en direction des cuisines, pupitre (1) "Côté cuisines". Continuer jusqu'au donjon et contourner le par la gauche, pupitre (2) "La Marquise et les roses". Sur votre droite la roseraie, pupitre (3) "La Rose en fête".

## **2. Allée du Château - Bellegarde**

Après le donjon, continuer tout droit Allée du château et prendre la deuxième à droite l'allée du parc jusqu'à l'avenue du 21 août 1944. Continuer l'allée du château jusqu'au pupitre (4) "Savoir-faire et transmission" et ensuite revenir sur vos pas.

## **3. Avenue du 21 août 1944 - Bellegarde**

Prendre à gauche et traverser la D2160 (attention à la circulation) pour rejoindre la rue Orléanaise. Poursuivre cette rue en laissant la rue des Pervenches sur votre droite.

## **4. Rue des Bazins - Quiers-sur-Bezone**

Au chemin de sable prendre à droite "Sentier des Abeilles", pupitre (5) "Les abeilles et les roses". Suivre ce sentier jusqu'à la rue de la République, pupitre (6) "Églantine et Rose de France".

## **5. Route de Boiscommun - Quiers-sur-Bezone**

Traverser la rue (Attention à la circulation) et continuer sur le sentier des abeilles jusqu'à la D544. Prendre à gauche en direction de Quiers-sur-Bezone, jusqu'à la mairie, pupitre (7) "Un village fleuri de roses".

## **6. Rue de l'église - Quiers-sur-Bezone**

Au carrefour près du restaurant, continuer tout droit, pupitre (8) "Des saveurs et des parfums". Revenir au carrefour puis prendre la rue de l'Aunoy qui passe devant le restaurant.

## **7. Rue de l'Aunoy - Quiers-sur-Bezone**

Au lieu-dit l'Aunoy, suivre le chemin en face jusqu'à la rivière la Bezone, prendre à droite et continuer ce sentier, jusqu'à la rue de l'église, pupitre (9) "Entre rivière et roseraies".

## **8. Rue de l'église - Quiers-sur-Bezone**

Traverser, pupitre (10) "L'église Saint-Pierre-ès-Liens", ensuite à gauche puis première à droite Chemin de Jobert. Suivre ce chemin jusqu'à la rue du Plessis.

## **9. Rue du Plessis - Quiers-sur-Bezone**

Traverser la rue, légèrement sur votre droite et emprunter la rue des Charmilles tout de suite à gauche.

## **10. Rue des Charmilles - Quiers-sur-Bezone**

Prendre à gauche le sentier des hibiscus, jusqu'à la rue des Rosiers.

Continuer la rue et prendre le chemin à gauche direction le Jardin à thèmes jusqu'à la rue de la Mairie. Dans le jardin, pupitre (11) "De vignes en roses".

À la sortie du jardin, prendre à gauche et ensuite deuxième à gauche, Rue de la Briqueterie Zurflub.

## **11. Rue de la Briqueterie Zurflub - Quiers-sur-Bezone**

Au croisement prendre rue des Érables. À la route de Paris, pupitre (12) "Au berceau des roses" prendre à droite, puis à gauche la rue du Four à Plâtre. Au bout de la rue suivre le chemin du vieux moulin jusqu'à l'avenue du Maréchal Leclerc.

## **12. Avenue du Maréchal Leclerc - Bellegarde**

Traverser l'avenue et emprunter la promenade du château qui passe derrière la maison de la santé et les bâtiments de la communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais.

## **13. Promenade du Château - Bellegarde**

À la glacière, pupitre (13) "la glacière du château". Contourner la glacière par le bouquet d'arbres, en direction du presbytère, pupitre (14) "Le Prieuré autrefois". Poursuivre le chemin qui passe entre l'église et le presbytère jusqu'à l'entrée de l'église, pupitre (15) "l'église de Bellegarde".

## **14. Place Jules Ferry - Bellegarde**

À l'église, prendre à gauche en suivant le chemin qui longe l'avenue de Mme de Montespan. Traverser la rue au passage piéton et poursuivre à l'allée de la Fontaine.

## **15. Allée de la Fontaine - Bellegarde**

Pupitre (16) "Les fermes du Château". Poursuivre cette allée, pupitres (17) "Au temps du duc d'Antin" et (18) "De briques et de roses".

## **16. Roseraies - Bellegarde**

Entrer dans la roseraie, pupitre (19) "Une belle histoire". A la cour d'Antin, dernier pupitre (20) "Célébrations de la Rose".

# BEAUCHAMPS-SUR-HUILLARD - B2

## LA PLAINE



Circuit pédestre «La Plaine» 12,5 km



Au départ de Beauchamps,  
parking Place Perrin

Distance : 12.5 km

Durée : 3h15

### 1. Place Perrin - Beauchamps-sur-Huillard

Parking et départ "place Perrin" de Beauchamps-sur-Huillard. Prendre à gauche direction Bellegarde le long de la D 44, tourner à gauche Chemin de Gabois, jusqu'au prochain croisement qui mène au lieu-dit Gabois.

### 2. Gabois - Beauchamps-sur-Huillard

Prendre à droite le chemin jusqu'à la route du Pont Ganet. Tourner à droite puis à gauche au prochain croisement direction le lieu-dit les Loges, prendre le chemin à droite avant le lieu-dit.

### 3. Chemin de la Martinière - Beauchamps-sur-Huillard

Au croisement suivant, tourner à gauche jusqu'au chemin de la Martinière. Tourner à droite et continuer jusqu'à la D 44. La traverser (Attention à la circulation) et continuer sur le chemin de la Motte Bucy.

### 4. Les Milins - Beauchamps-sur-Huillard

Prendre le premier chemin à votre droite direction le lieu-dit Les Milins.

Prendre à gauche deux fois, puis deuxième à droite et continuer sur l'impasse de la Sauvagerie jusqu'à la route d'Auvilliers D 963. (Attention à la circulation). Traverser la, et prendre le chemin de Blandin en face jusqu'à la route goudronnée de Chailly.

### 5. Route de Chailly - Beauchamps-sur-Huillard

Tourner à droite (Attention à la circulation) et prendre le 3ème chemin à droite direction les Terres de l'Étang et rejoindre le chemin de Dormelle jusqu'à la D 963. Tourner à gauche et première à droite chemin du Palais. Continuer jusqu'à la route de Bellegarde D 44. Traverser la (Attention à la circulation) et prendre en face le Chemin de la Croix St Pierre.

### 6. Chemin de la Croix Saint pierre - Beauchamps-sur-Huillard

Tourner à gauche Route du Pont Ganet jusqu'à la D 44 et rejoindre la place Perrin.

# CHÂTENNOY - A2

## A7 PR DES BRUYÈRES

	GR	GRdP	PR
Suite du sentier			
Tournant			
Erreur de parcours			



Au départ de  
Châtenoy,  
parking Place de  
l'église

Distance : 13 km

Durée : 3h20

la Croix Rouge



### 1. Route de Lorris - Châtenoy

Parking et départ Place de l'église. Prendre la direction de l'étang de la Noue Mazone. À la sortie du bourg, continuer sur la route du Port, puis route des Collets et tout de suite à gauche rue de Vitry. Tourner à droite et prendre la direction de Beauchamps-sur-Huillard, route du Pont Ganet. Continuer sur la route de la Garenne jusqu'à la ferme des Bruyères.

### 2. Route de la Garenne - Châtenoy

Après la ferme des Bruyères, tourner à droite et aller jusqu'au canal, ne pas traverser le pont. À droite prendre le chemin empierré de halage jusqu'au pont de la Verrerie.

### 3. Route du Pont Ganet - Châtenoy - Pont de la Verrerie

Au pont, prendre à droite l'ancien chemin de Saint-Benoît. Suivre le tracé du GR 3 qui pénètre plus loin en forêt domaniale.

### 4. Route de Sully - Châtenoy

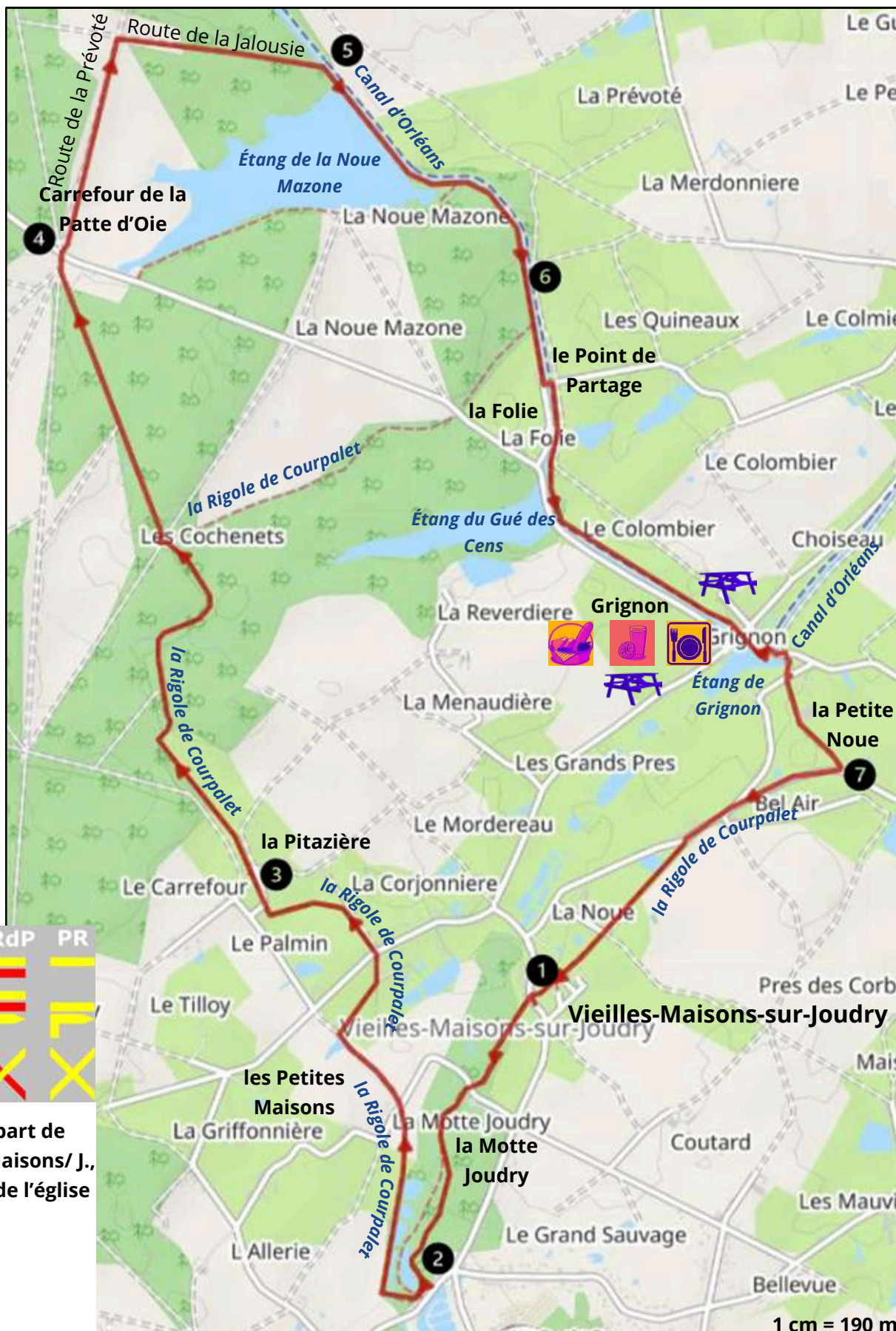
Traverser la D 948 et continuer sur la route du Marchais de la Vallée. Au chemin empierré, tourner à droite puis à la D 948 prendre tout de suite à gauche le chemin du Breuillard.

### 5. Route de Sully - Châtenoy

À gauche, continuer sur le chemin passant devant l'étang communal et rejoindre le bourg.

# VIEILLES-MAISONS-SUR-JOUDRY - B2

## E18 PR DE GRIGNON



	GR	GRdP	PR
Suite du sentier			
Tournant			
Erreur de parcours			



Au départ de Vieilles Maisons/J., parking de l'église

Distance : 13 km

Durée : 3h25

1 cm = 190 m

### **1. Rue du Bourg – Vieilles-Maisons-sur-Joudry**

Départ au parking à côté de l'église. Traverser la rigole de Courpalet et la longer vers la gauche. Suivre le balisage blanc et rouge du GR ® 3B jusqu'à une passerelle en bois.

### **2. Petit Étang des Bois - Vieilles-Maisons-sur-Joudry**

Quitter à cet endroit le GR ® 3B en poursuivant le long de la rigole. Au lieu-dit des Petites Maisons, traverser la route et emprunter un chemin de terre sur quelques dizaines de mètres. Le quitter pour retrouver la rigole.

### **3. La Pitazière - Vieilles-Maisons-sur-Joudry**

Laisser la ferme de la Pitazière sur la droite et continuer sur la berge de la rigole jusqu'en forêt. Traverser et quitter la rigole au niveau d'un méandre en empruntant une petite passerelle en bois. Au carrefour, prendre la route des Pommereaux jusqu'au carrefour de la Patte d'Oie.

### **4. Route de la Verrerie – Châtenoy**

Se diriger vers la voie goudronnée et la traverser (Prudence !). Emprunter la route forestière de la Prévôté. À la croisée, prendre à droite la route de la Jalousie vers le canal d'Orléans.

### **5. Chemin de halage – Châtenoy**

Longer le canal à droite en bordure de l'étang de la Noue Mazone, puis de la forêt. Et retrouver la rigole de Courpalet à son arrivée dans le canal (point le plus haut du canal d'Orléans).

### **6. La Folie – Vieilles-Maisons-sur-Joudry**

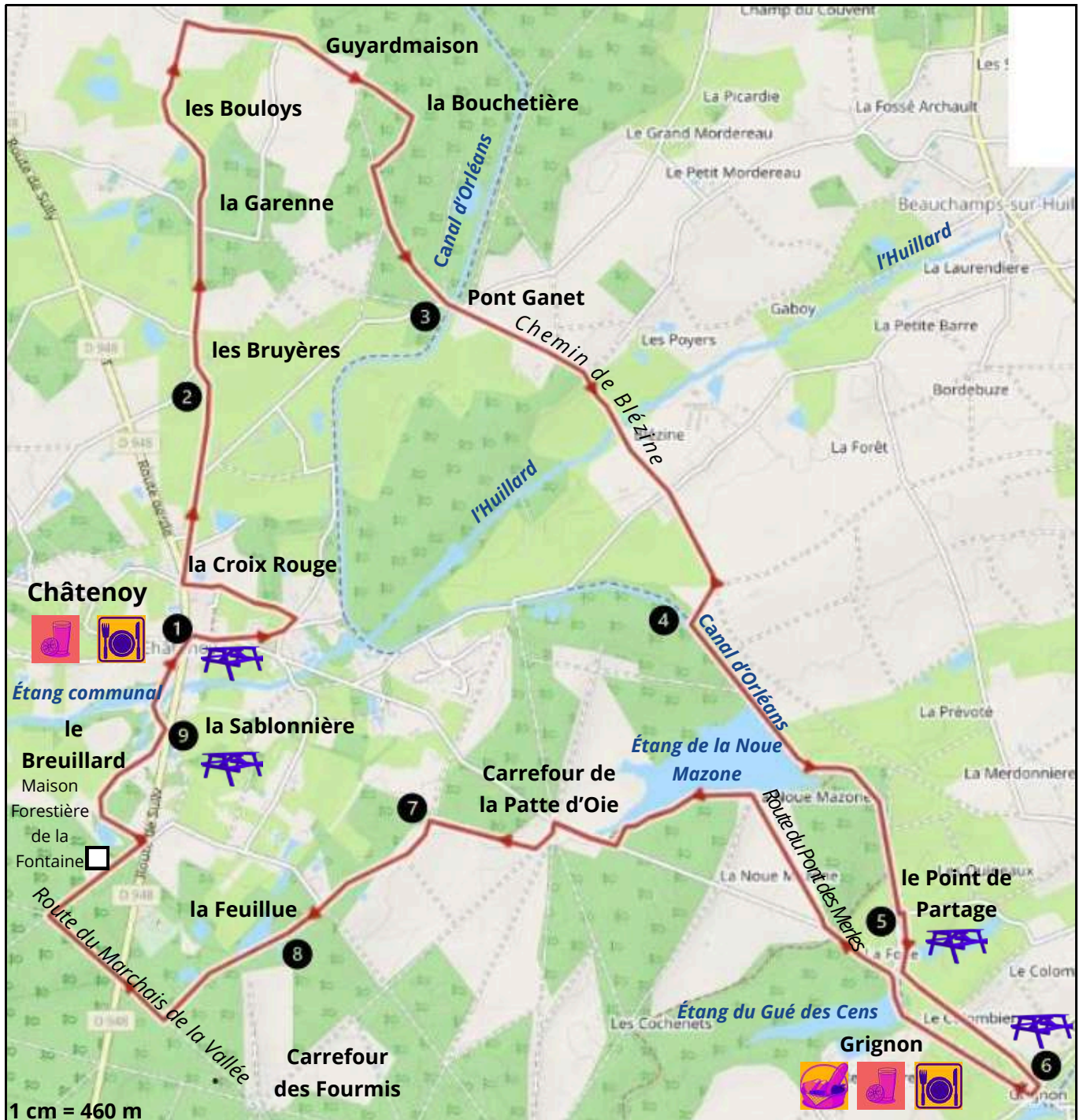
Franchir le ponceau. On retrouve le GR ® 3B dont on suit le balisage en poursuivant le long du canal. Gagner l'écluse du Point de Partage (plus grand et plus long bief du canal), emprunter le pont, puis virer à droite sur le chemin en bordure du canal. Il mène au site des Trois Ecluses de Grignon. Au bout du pont, traverser la route (Prudence !), descendre les marches, longer l'étang, la troisième écluse et virer deux fois à droite. À l'angle de la maison, s'engager sur le chemin à gauche, passer la ferme et poursuivre.

### **7. La Petite Noue – Vieilles-Maisons-sur-Joudry**

Traverser la route et suivre à droite la rive de la rigole de Courpalet. Au carrefour, continuer par la route puis, face à la ferme, poursuivre à gauche sur le bord de la rivière et rejoindre le village.

# CHÂTENOY - A2

## A6 PR DE LA NOUE MAZONE



	GR	GRdP	PR
Suite du sentier			
Tournant			
Erreur de parcours			



Au départ de Châtenoy,  
parking Place de l'église

Distance : 21 km

Durée : 5h25



### **1. Route de Lorris – Châtenoy**

Parking et départ Place de l'église. Prendre la direction de l'étang de la Noue Mazone (Espace Naturel Sensible). À la sortie du bourg, continuer sur la route du Port, puis route des Collets et tout de suite à gauche rue de Vitry. Tourner à droite et prendre la direction de Beauchamps, route du Pont Ganet. Continuer sur la route de la Garenne jusqu'à la ferme des Bruyères.

### **2. Route de la Garenne – Châtenoy**

Le circuit continue tout droit et se prolonge par un chemin en terre, puis en petit goudron. À un croisement, tourner à droite sur le chemin de la Lande qui se poursuit tout droit vers un massif boisé aboutissant au canal.

### **3. Route du Pont Ganet – Châtenoy**

Traverser le canal et emprunter le chemin de Blézine. Traverser une petite route, continuer sur un chemin herbeux pendant 200 m, puis tourner à droite dans les champs pour rejoindre le canal.

### **4. Route de la Jalousie – Châtenoy**

Au canal, tourner à gauche et poursuivre jusqu'à l'écluse du Point de partage.

### **5. La folie – Vieilles-Maisons-sur-Joudry**

Au pont, prendre à droite au bord du canal conduisant à Grignon. Tourner à droite, traverser le pont, descendre les marches à droite au bout du parapet et continuer le long du canal.

### **6. Route de Châtenoy – Vieilles-Maisons-sur-Joudry**

Rester sur le GR ® 3B qui pénètre en forêt d'Orléans, passant par l'étang de la Noue Mazone et se prolongeant jusqu'à la parcelle 409 (ancien chemin de St Benoît).

### **7. Ancien chemin de Saint-Benoît – Châtenoy**

À la sortie du sentier, tourner à gauche sur le chemin menant à la Feuillue. Suivre le tracé du GR 3 qui pénètre plus loin en forêt domaniale.

### **8. Route du Marchais de la Vallée – Châtenoy**

Traverser la D 948 et continuer sur la route du Marchais de la Vallée. Au chemin empierré, tourner à droite puis à la D 948 prendre tout de suite à gauche le chemin du Breuillard.

### **9. Route de Sully – Châtenoy**

À gauche, continuer sur le chemin passant devant l'étang communal et rejoindre le bourg.



[www.tourisme-gatinais-sud.com](http://www.tourisme-gatinais-sud.com)  
[accueil@tourisme-gatinais-sud.com](mailto:accueil@tourisme-gatinais-sud.com)

Retrouvez-nous  
sur les réseaux  
sociaux

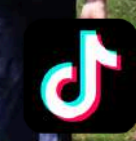


Photo couv : © Pixabay - © Sylviane Hareng

**Bellegarde**  
12 Bis Place Ch. Desvergnès  
45270 Bellegarde  
02 38 90 25 37

**Châtillon-Coligny**  
2 faubourg du Puyrault  
45230 Châtillon-Coligny  
02 38 92 63 87

**Lorris**  
1 Rue des Halles  
45260 Lorris  
02 38 94 81 42